



depot de plainte delai de convocation

Par **al601**, le **25/10/2010** à **07:25**

bonjour,

voila il y a 2 mois l'ex femme de mon mari a porté plainte contre moi pour violence sur leur fille (problemes de garde entre eux et de pension alimentaire) sans rentrer dans les détails, je suis étonnée car 2 mois après je n'ai toujours pas été convoqué.

sachant que nous accueillons toujours leur fils et que nous vivons avec mes 3 enfants on m'avait dit que la convocation serait très rapide

ce délai est il normal?

et comment savoir ou en est cette plainte

merci d avance pour vos réponses

cordialement